



TRAITER LA MALADIE DE A A Z EN PAIE

A ce jour les entreprises doivent faire face à diverses absences de leur personnel notamment pour des congés, des départs en formation ou encore pour de la maladie. Pour établir des bulletins de paie juste, il faut pouvoir calculer l'absence pour maladie en respectant des règles légales et ou conventionnelles.

Cette action de formation donnera aux stagiaires les connaissances nécessaires pour leur permettre de conseiller en toute sécurité leurs clients et d'établir des fiches de paies correctes.

Code formation : SOCL

Filière :

Ressources humaines
Gestion de la paie

Durée :

1 jour (7.5 heures)

Publics :

Gestionnaires de paie
Managers Pôle Paie
Juristes droit social
Service RH

Pré-requis :

Connaissances techniques de paie
Connaissances SILAE
Test de connaissances préalable

Entretien de positionnement :

Questionnaire de positionnement initial pour déterminer l'adéquation entre les besoins et attentes du candidat et le contenu de la formation. Un entretien téléphonique pourra compléter le questionnaire si les réponses ne suffisent pas à mesurer l'adéquation entre la formation et les objectifs du bénéficiaire.

Modalités :

100% à distance
Minimum de 3 participants

Moyens pédagogiques et techniques :

Ordinateur avec accès environnement de démonstration SILAE

Formation alternant pratique et théorie, sur des supports variés et adaptés au niveau.

Les moyens pédagogiques pourront être adaptés en fonction de chacun (profil d'apprentissage et/ou handicap)

Suivi de l'exécution du programme :

Traçabilité au travers d'une progression pédagogique
Enquête de satisfaction

Attestation de compétences / formation

Prix :

580 € HT / participant

Financement par OPCO possible sur le plan de formation

Une question ?

contact@wannaknow.fr

Objectifs pédagogiques

- Savoir calculer les indemnités en maladie, invalidité, maternité, temps partiel thérapeutique, accident du travail.
- Gérer la subrogation et le paiement des IJSS dans les bulletins
- Etre capable de calculer le maintien de salaire selon le régime le plus favorable (légal ou conventionnel)
- Connaître les règles liées à chaque type d'absence
- Traiter qualitativement les arrêts maladie en paie

Programme détaillé

DROIT SOCIAL - Calculer l'absence maladie - MODULE 1 / JOUR 1 - 2H

- L'absence maladie : bien analyser l'arrêt de travail
- Le salaire de référence pour le calcul de l'absence maladie
- Période d'absence à prendre en compte - Cas général - Articulation en cas d'absences concomitantes (ex : maladie et congés payés)
- Méthode de calcul en jours calendaires

DROIT SOCIAL - Calculer le maintien maladie - MODULE 2 / JOUR 2 - 1.5H

- Cadre juridique du droit au maintien de salaire
- Articulation maintien légal/maintien conventionnel
- Calculer le maintien du salaire brut
- Calculer le maintien du salaire - Caractériser l'ouverture de droit - Identifier la garantie applicable

DROIT SOCIAL - Traiter la subrogation des IJSS - MODULE 3 / JOUR 3 - 1.5H

- Genèse : le régime social et fiscal des indemnités journalières
- Définition et mise en place de la subrogation
- Traitement en paie : calcul immédiat des IJSS ou non
- Prélèvement à la source sur les IJSS subrogées

DROIT SOCIAL - Traiter les IJ complémentaires (prévoyance) - MODULE 4 / JOUR 4 - 1H

- Régime social et fiscal des indemnités journalières complémentaires
- Gestion des IJC en cas de financement intégral de l'employeur
- Gestion des IJC en cas de financement partagé entre l'employeur et le salarié
- Session questions/réponses & retour d'expérience

TECHNIQUE METIER - Gestion des arrêts maladie dans SILAE - MODULE 5 - JOUR 5 - 1H

- Principe de la retenue pour absence dans SILAE : méthodologies appliquées
- Principe du calcul du maintien de salaire dans SILAE - bulletins fictifs
- Paramétrage de la subrogation et effets dans les bulletins

Evaluation des acquis intermédiaires

- Quizz, connaissances théoriques
- Mise en situation

Evaluation de la satisfaction

- Questionnaire à chaud
- Questionnaire 3 mois après la formation

Les engagements de WANNA(K)NOW

- Notre organisme de formation référencé DATADOCK témoigne de la qualité de nos formations et des processus mis en œuvre pour permettre à nos stagiaires une montée en compétences.
- Tous nos formateurs ont été sélectionnés pour leur expertise métier. Nos formations alternent toujours théorie et pratique et sont construites de manière personnalisée suivant le besoin réel des stagiaires.
- Chaque stagiaire et chaque formateur aura un espace dédié sur lequel ils pourront réciproquement visualiser les modalités de la formation ainsi que l'évolution des compétences et des acquis.
- L'évaluation de la satisfaction de chacun de nos stagiaires nous permet de s'engager dans une démarche d'amélioration continue au bénéfice de nos clients ainsi que de nos partenaires.
- Soyez certains que nous mettrons tous les moyens en œuvre et adapterons les modalités pédagogiques en fonction des personnes accueillies et sommes garants de l'égalité d'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap prendra en charge toutes vos demandes.